



PREFET DE LA CORSE-DU-SUD

CABINET

Bureau du Cabinet

**COMPTE-RENDU DE L'INSTALLATION DU COMITE DE PILOTAGE DU CENTENAIRE DE
LA PREMIERE GUERRE MONDIALE EN CORSE DU SUD**

Le 24 septembre 2012, à 14h30, M. Patrick STRZODA, préfet de Corse, préfet de la Corse du Sud, a procédé officiellement à l'installation du comité de pilotage départemental du centenaire de la Première Guerre Mondiale, en présence de M. Damien BALDIN, conseiller pour l'Action territoriale de la Mission pour le centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Etaient présents :

- M. Jean-Noël AIQUI, vice-président « A Bandera », représentant du musée de la Résistance,
- M. Rémi BASTILLE, directeur de cabinet du Préfet
- M. Mathieu CASANOVA, président de l'ADAC 2A, de l'UDAC 2A, administrateur et trésorier national Maginot,
- M. Christian CLAUS, président du GR161 de Sartène, fédération Maginot,
- M. René COLOMBANI, L'Epaulette,
- M. Ange- Mathieu COLONNA, vice-président des Croix de Guerre et Valeur Militaire,
- M. Jean-Ange COLONNA, délégué du Souvenir Français,
- M. Jean-François COLONNA D'ISTRIA, président de la Légion d'Honneur, section de Corse
- M. Jean-François CUBELLS, directeur du CRDP de Corse,
- M. le LCL Albert DEFRANCHI, délégué militaire départemental adjoint de Corse du Sud,
- M. Marc DURET, direction académique des services de l'Education Nationale,
- M. Marc de GENTILE, président régional des médaillés militaires de Corse,
- M. Jean LECCIA, secrétaire général Anciens combattants 39-45, TOE-AFN,
- M. Antoine-Mathieu NICOLI, personnalité qualifiée,
- Mme Andrée PEDINIELLI, service communication du Conseil général de Corse du Sud,
- M. Cédric PEIGNAUD, chef de cabinet du Préfet,
- M. Raoul PIOLI, Anciens du Train de Corse,

- M. Joseph SANTINI, président de la commission mémoire du conseil départemental des anciens combattants de Corse du Sud,
- M. Louis VAUCORET, premier vice-président du conseil départemental, président départemental de la FNACA,
- M. Alain VENTURINI, directeur des Archives départementales de la Corse du Sud,
- Mme Martine VIGNOCCHI, chargée de communication du Préfet,

Après avoir observé une minute de silence en hommage à M. Jean-Lucien RACHELLI, directeur départemental des anciens combattants et victimes de guerre de Corse du Sud, décédé subitement le 14 septembre, M. le Préfet de Corse ouvre la séance.

A titre introductif, M. le Préfet présente brièvement le contexte dans lequel s'ouvre la phase de commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale et invite chacun des participants à faire en sorte que la Corse soit en mesure de bâtir un projet susceptible d'être retenu et labellisé par la Mission Nationale du Centenaire.

M. Damien BALDIN, présente ensuite la Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale :

Ainsi, la Mission est un Groupement d'Intérêt Public (GIP), créé le 5 avril 2012, et chargé de concevoir et de mettre en œuvre un programme commémoratif officiel pour l'année 2014.

Il est constitué initialement de sept ministères, six établissements publics, deux associations nationales, une université et une mutuelle. Il est doté d'un budget triennal et d'un effectif propre, mis à disposition par les départements ministériels et les établissements publics fondateurs du groupement.

Le groupement veille à l'organisation harmonieuse des activités culturelles et scientifiques qui verront le jour en 2014 pour marquer les débuts du centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Pour ce faire, le GIP va labelliser certains projets présentés par les comités de pilotage départementaux qui sont les relais territoriaux de la mission. L'avantage de la labellisation réside dans l'offre de communication qu'elle propose: les projets bénéficient d'une offre de communication de dimension nationale. Ils sont intégrés dans le programme national qui sera annoncé à l'automne 2013. Enfin, la labellisation peut être un atout pour trouver des financements.

Les projets départementaux devront parvenir à la Mission avant le 1^{er} juin 2013, délai de rigueur.

La commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale se déroulera selon plusieurs phases :

2014 sera l'année de commémoration de **toute** la Première Guerre Mondiale avec l'Etat comme chef de file.

Les années 2015, 2016 et 2017 seront consacrées à des commémorations plus décentralisées.

Enfin, 2018 sera de nouveau une année de commémoration nationale.

M. le Préfet insiste sur la nécessité de présenter des projets créatifs et d'intérêt régional. A cet égard, il est nécessaire d'impliquer les élus. Une réunion devrait pouvoir être organisée avec la CTC, les conseil généraux et les associations de maires afin de déterminer quelle est leur vision de cette commémoration au niveau de l'île.

Un tour de table est ensuite proposé afin que chacun puisse aborder le sujet de la commémoration et exprimer des pistes de travail pour élaborer et construire des projets de nature à être labelliser.

L'Epaulette présente un projet qu'elle a porté dans le cadre de la commémoration du centenaire sans toutefois pour l'heure l'inscrire dans le cadre spécifique de la mission. Il s'agit, sur la durée de la commémoration –quatre ans- de proposer à chaque commune de Corse de se doter d'une palme de bronze sur laquelle figurerait le symbolique casque du « poilu », avec une banderole portant une mention du type « 2014-2018 : centenaire de la Grande Guerre. In memoriam ». Ces palmes ainsi réalisées, ont vocation à être installées, avec le cérémonial qui s'impose, là où les municipalités l'estiment nécessaire. Le prix de revient de cette pierre a été estimé à 112 € TTC, frais de transport compris. Ainsi, pour l'ensemble des communes de l'île, cela représenterait un coût de 40 320 €. Bien entendu, seules les communes intéressées peuvent souscrire à ce projet. L'association souhaiterait un pilotage de ce projet par la CTC ou l'Etat.

Le Musée A Bandera précise qu'il dispose d'une exposition sur la guerre de 14-18. Il précise également qu'il peut, dans le cadre des cérémonies de dévoilement des palmes de bronze dans les communes, mettre à disposition des uniformes d'époque.

Les Archives départementales ont procédé à la numérisation de tous les registres matricule jusqu'en 1930. Elles ont ainsi en leur possession quasiment toutes les biographies des militaires ayant combattu pendant la Grande Guerre.

Le CRDP propose une piste de projet en l'espèce le regard des Corses sur la guerre au travers des journaux d'époque. Par ailleurs, le CRDP dispose d'une page hebdomadaire dans « La Corse votre hebdo ». Celle-ci pourrait le cas échéant être utilisée dans le cadre du centenaire.

Il est fait état également de l'initiative de M. Jean-Louis POLI visant à engager un partenariat mémoriel avec les Vosges pour les soldats du 373^{ème} RI, composé majoritairement de Corses, qui ont combattu notamment de La Chapelotte aux Ravines dans ce département. Des prises de contact ont déjà été effectuées ainsi qu'un déplacement sur site. L'objectif est la pose d'une stèle en hommage aux soldats du 373^{ème} RI ainsi que divers échanges entre collègues des deux régions.

Cette initiative de rapprochement des mémoires et des territoires est saluée par M. BALDIN.

Il est également rappelé que la Corse dispose d'une des 6 bornes de la Terre Sacrée présentes dans le monde (5 en France et 1 aux Etats-Unis) dédiées aux morts français et alliés pendant la première Guerre Mondiale.

A l'issue du tour de table, M. le Préfet rappelle l'importance du devoir de commémoration de la Grande Guerre en Corse et donc la nécessité de préparer et de susciter des projets labellisables. Il est précisé que le cabinet du Préfet, en particulier Cédric Peignaud, est l'interlocuteur des membres du comité de pilotage dans le cadre de la mission du centenaire.

Une réunion avec les élus devra être organisée d'ici à la fin de l'année et le comité de pilotage devrait pouvoir se réunir en début d'année 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Patrick STRZODA

